

▶ Le programme de lutte contre les infections associées aux soins - Année 2014

L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) élabore et coordonne l'élaboration mais aussi la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène, en partenariat avec la Conférence Médicale d'Etablissement et le Coordonnateur des Risques associés aux soins.

Chaque année un programme de lutte contre les infections associées aux soins est établi et validé par les différentes instances de l'établissement.

Ce programme 2014 s'organise autour des axes suivants :

1. Des actions de prévention

En 2014, des protocoles et autres documents qualité seront rédigés ou actualisés, ils porteront sur : les alertes prioritaires, les circuits du linge et déchets actualisés avec nouveaux locaux, les pratiques d'isolement (nouvelles recommandations de précautions complémentaires), le risque ATNC, le projet d'établissement médical et de soins, la charte du Bloc Opératoire incluant les nouveaux circuits, les signalements interne et externe et le livret des vigilances

Une journée thématique nationale « Hygiène des mains » sera organisée et animée par les référents en hygiène, elle est destinée aux professionnels de santé, mais pas seulement.

La mise en place du programme national de sécurité des patients 2013/2017 définit les actions prioritaires de prévention de la transmission des infections :

- l'information du patient, le patient co-acteur de sa sécurité
- le renforcement de la déclaration des événements indésirables dans un objectif d'alerte et de retour d'expérience
- la formation, la culture de sécurité et l'appui aux acteurs de santé en matière de sécurité des soins
- l'innovation et la recherche

2. Des actions de surveillance

Une surveillance bactériologique de l'eau, de l'air et des surfaces est en place, suivie par nos référents en hygiène et l'équipe opérationnelle d'hygiène.

La surveillance annuelle porte également sur : les accidents d'exposition au sang (AES), les bactéries multi-résistantes (BMR), la prévalence des infections, les infections du site opératoire, la consommation des antibiotiques et la consommation de solution hydro-alcoolique. En 2014, l'EOH s'engage dans l'optimisation des accès à l'information, simple et rapide aux données de surveillance et d'alerte.

3. Des actions de formation

L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène est consultée concernant le volet hygiène du plan de formation externe des référents et correspondants en hygiène.

Des formations internes seront également réalisées par les référents en hygiène en 2014 sur le rappel des précautions standard et complémentaires, mais également, sur la vaccination des professionnels, la sécurité des soins et les signalements d'évènements indésirables associés aux soins: auprès des nouveaux arrivants, mais aussi du personnel titulaire. Ces formations internes pourront s'inscrire dans une démarche de Développement Professionnel Continu. La dynamique de l'EOH se voit renforcée en 2014 avec l'arrivée d'un "Club Hygiène" ouvert aux professionnels et encadré par les IDE hygiénistes et les cadres de soins.

Les représentants de l'EOH participeront aux journées régionales et rencontres de prévention organisées par le CCLIN Sud Ouest en 2014.

4. Des actions d'évaluation

Un plan d'audit annuel 2014 intégrera des évaluations sur l'hygiène des mains, les précautions complémentaires, prévention des infections sur dispositifs intra-vasculaires et d'antibioprophylaxie, évaluation de la qualité des prescriptions d'antibiotiques.

Ces évaluations s'inscrivent dans les démarches d'évaluations des pratiques professionnelles (EPP) et de développement professionnel continu (DPC) de nos équipes.

**LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS
FAIT PARTIE INTEGRANTE DU PROJET D'ETABLISSEMENT**